Musée de la nature et des sciences inc. États financiers au 31 mars 2023

Musée de la nature et des sciences inc. États financiers au 31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 18
Annexe	19



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton s.E.N.C.R.L. Bureau 350 2207, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2G2

Aux administrateurs de Musée de la nature et des sciences inc.

T 819 822-4000 Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Musée de la nature et des sciences inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022 et des soldes de fonds aux 1er avril 2022 et 2021 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Membre de Grant Thornton International Ltd rcgt.com

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Cholot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Sherbrooke Le 20 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A118967

Musée de la nature et des sciences inc. Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				2023	2022
	Fonds d'admi- nistration	Fonds F de création	onds d'immo- bilisations	Total	Tota
		\$	\$	Total \$	Tota §
Produits	•	•	•	*	7
Apports					
Subventions (note 3)	1 263 375			1 263 375	1 300 901
Dons	6 732			6 732	5 373
Projets privés					41 082
Location et gestion d'expositions	272 322			272 322	170 262
Fonctionnement	556 426			556 426	504 898
Location d'espaces	206 319			206 319	208 299
Activités-bénéfice et commandites	9 140			9 140	22 442
Produits d'intérêts	13 628	1 993	5 205	20 826	3 670
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations					
corporelles			290 697	290 697	290 697
	2 327 942	1 993	295 902	2 625 837	2 547 624
Charges					
Rémunération et charges sociales	1 065 182			1 065 182	1 022 946
Dépenses de projets - autres	190 970			190 970	235 742
Entretien et réparations	139 774			139 774	189 949
Électricité et chauffage	124 147			124 147	148 602
Informatique	98 413			98 413	64 722
Publicité	93 057			93 057	64 879
Taxes et permis	89 568			89 568	86 563
Sous-traitance	78 056			78 056	
Honoraires professionnels	69 085			69 085	26 789
Autres	163 726		72	163 798	289 001
Amortissement des immobilisations corporelles			326 267	326 267	325 343
	2 111 978		326 339	2 438 317	2 454 536
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	215 964	1 993	(30 437)	187 520	93 088

Musée de la nature et des sciences inc. Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				2023	2022
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de F création	onds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	320 103	165 071	783 771	1 268 945	1 175 857
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	215 964	1 993	(30 437)	187 520	93 088
Virements interfonds (note 14)	(169 000)	131 000	38 000		
Solde à la fin	367 067	298 064	791 334	1 456 465	1 268 945

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc. Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
·	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	187 520	93 088
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	326 267	325 343
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		
corporelles	(290 697)	(290 697)
Apports relatifs aux pièces de collections	(1)	
	223 089	127 734
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports		
reportés afférents au fonctionnement et produits reportés (note 4)	(71 877)	(367 156)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	151 212	(239 422)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux		
activités d'investissement	(13 755)	(54 219)
	<u></u>	(0.1-10)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des		
équivalents de trésorerie	137 457	(293 641)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	981 155	1 274 796
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 118 612	981 155

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc. Situation financière

au 31 mars 2023

				2023	2022
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	846 740	73 888	197 984	1 118 612	981 155
Comptes clients et autres créances (note 6)	346 271			346 271	253 367
Sommes à recevoir du fonds d'administration, sans intérêt		224 176	131 895		
Frais payés d'avance	66 909			66 909	28 576
Stocks	17 230			17 230	26 332
	1 277 150	298 064	329 879	1 549 022	1 289 430
Long terme					
Immobilisations corporelles (note 7)			4 572 168	4 572 168	4 884 680
Pièces de collections (note 8)	9			9	8
	1 277 159	298 064	4 902 047	6 121 199	6 174 118

Musée de la nature et des sciences inc. Situation financière

au 31 mars 2023

				2023	2022
	Fonds d'admi-		onds d'immo-		_
	<u>nistration</u>	de création	bilisations	Total _	Tota
24.00/5	\$	\$	\$	\$	9
PASSIF Court terme					
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	230 946			230 946	164 905
Produits reportés	138 368			138 368	67 515
Sommes à payer au fonds de création, sans intérêt	224 176			130 300	07 310
Sommes à payer au fonds d'immobilisations, sans intérêt	131 895				
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	40 000			40 000	
	765 385		-	409 314	232 420
ong terme					
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 11)	144 707			144 707	231 343
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)			4 110 713	4 110 713	4 401 410
Dette à long terme (note 13)					40 000
	910 092	-	4 110 713	4 664 734	4 905 173
SOLDES DE FONDS					
Grevé d'affectations d'origine interne					
Investi en immobilisations corporelles			791 334	791 334	783 771
Fonds de création		298 064		298 064	165 071
lon grevé d'affectations	367 067			367 067	320 103
	367 067	298 064	791 334	1 456 465	1 268 945
	1 277 159	298 064	4 902 047	6 121 199	6 174 118

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

Le Musée de la nature et des sciences inc., constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'inspirer, émerveiller et rendre accessible à chacun la découverte de la nature, des sciences et la richesse de ses collections issues du patrimoine naturel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds d'administration

Le fonds d'administration reflète les opérations de fonctionnement régulier de l'organisme ainsi que celles des projets subventionnés, compte tenu que l'organisme, par son parrainage, doit en assumer les déficits ou en rembourser les surplus.

Fonds de création

Le fonds de création présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au développement d'activités novatrices en lien avec la mission de l'organisme.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les immobilisations acquises par l'organisme, les produits et charges afférents aux immobilisations ainsi que les sources de fonds destinées exclusivement à la réalisation de travaux sur la propriété, l'achat d'équipements et le renouvellement des expositions permanentes.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Puisque l'apport découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examiné par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Produits de location d'espaces et de location et gestion d'expositions

Les produits de location d'expositions et d'espaces ainsi que les produits de gestion d'expositions sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement, comprenant principalement les droits d'entrée et les services d'animation, les ventes de la boutique et d'alimentation ainsi que les honoraires de gestion, sont constatés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Imputation et ventilation des charges

L'organisme ventile ses charges selon les coûts qui sont directement rattachés et propres à chacun des projets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, le compte épargne et les placements dont le terme au moment de l'acquisition est égal ou inférieur à trois mois.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Pièces de collections

Les pièces de collections acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme de pièces de collections, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des pièces de collections, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les pièces de collections ne sont pas amorties.

Réduction de valeur

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette d'une pièce de collection risque d'être supérieure à sa juste valeur, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de la pièce de collection à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Periodes
Pavage	15 ans
Bâtiment	40 ans
Exposition permanente, équipements de bureau	5 et 10 ans

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - SUBVENTIONS - FONDS D'ADMINISTRATION

	2023	2022
	\$	\$
Gouvernement du Canada	321 082	593 072
Gouvernement du Québec	652 460	504 097
Ville de Sherbrooke	261 798	190 872
Organismes de la région	28 035	12 860
	1 263 375	1 300 901

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(92 904)	(205 654)
Frais payés d'avance	(38 333)	3 412
Stocks	9 102	17 239
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	66 041	58 465
Produits reportés	70 853	(26 464)
Apports reportés afférents au fonctionnement	(86 636)	(214 154)
	(71 877)	(367 156)

5 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

				2023	2022
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de F création	onds d'immo- bilisations	Total	Total
			Dilisations -	10tai	
	Þ	\$	Þ	Þ	\$
Encaisse Comptes épargne, 4,25 %	341 516		5 016	346 532	229 902
(0,65 % au 31 mars 2022)	505 224	73 888	192 968	772 080	751 253
	846 740	73 888	197 984	1 118 612	981 155
					_

au 31 mars 2023

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

				2023	2022
	Fonds d'admi-	Fonds de F	onds d'immo-		
	nistration	création	bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (*) Taxes à la consommation à	298 741			298 741	207 179
recevoir					10 592
Subvention à recevoir	47 530			47 530	35 596
	346 271	-	-	346 271	253 367

(*) Au 31 mars 2023, deux clients représentent respectivement 66 % et 21 % du total des comptes clients (un client représentait 87 % au 31 mars 2022).

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
		Amortis-	Valeur	Valeur
		sement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	474 937		474 937	474 937
Pavage	39 100	10 427	28 673	31 280
Bâtiment	8 243 141	4 287 738	3 955 403	4 170 548
Exposition permanente	871 431	851 824	19 607	106 750
Spectacle permanent	702 627	702 627		
Équipements de bureau	983 886	890 338	93 548	101 165
	11 315 122	6 742 954	4 572 168	4 884 680

8 - PIÈCES DE COLLECTIONS

Les collections de vertébrés, d'invertébrés, de roches, minéraux et fossiles, de photos, de plantes, d'archéologie et d'instruments et produits industriels du Musée de la nature et des sciences inc. comprennent des documents et artéfacts uniques qui illustrent des aspects variés de la nature et des sciences. Chacun de ces apports peut servir les fins d'un chercheur, d'un média, d'une organisation ou d'un individu. Au 31 mars 2023, les pièces de collections comptabilisées pour une valeur symbolique se détaillent comme suit :

	2023	2022
	Nombre de	Nombre de
	pièces	pièces
Vertébrés	5 258	5 237
Invertébrés	30 772	30 476
Roches, minéraux, fossiles	5 484	5 483
Photos	1 157 294	1 081 000
Plantes	8 001	8 000
Archéologie	9 026	8 126
Instruments et produits industriels	599	598

2022

Musée de la nature et des sciences inc. Notes complémentaires

au 31 mars 2023

9 - OUVERTURE DE CRÉDIT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire autorisée, d'un montant maximum de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (7,70 %; 3,70 % au 31 mars 2022) et est renégociable en septembre 2023. Les comptes clients, ayant une valeur comptable de 298 741 \$, sont affectés à la garantie du crédit bancaire.

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

				2023	2022
	Fonds d'admi-	Fonds de	Fonds d'immo-		
	nistration	création	bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs Rémunération et	132 247			132 247	77 169
charges sociales	20 397			20 397	20 387
Vacances à payer Taxes à la	57 690			57 690	67 349
consommation à payer	20 612			20 612	
	230 946		-	230 946	164 905
11 - APPORTS REPORT	ÉS AFFÉRENTS	AU FONCTION	NNEMENT		
				2023	2022
				\$	\$
Fonds d'administration					
Solde au début de l'ex				231 343	445 497
Montant constaté aux Montant encaissé dura				(1 270 106) 1 183 470	(1 318 724) 1 104 570
Montant encaisse dura	antrexercice			1 103 470	1 104 570
Solde à la fin de l'exer	cice			144 707	231 343
La composition du solde	des apports repor	tés se détaille d	comme suit :		
				2023	2022
0				\$	\$
Secteur muséal Gouvernement du Car	nada				52 000
Ville de Sherbrooke	iaua			98 641	130 593
VIIIC GC OHCIDIOORC					
0				98 641	182 593
Secteur production et tou Département de produ					48 750
Département des tour				46 066	40 7 30
•				46 066	48 750
				144 707	231 343

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

au 31 mars 2023

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023	2022
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Coût	10 619 626	10 619 626
Amortissement cumulé		
Solde au début de l'exercice	6 218 216	5 927 519
Amortissement de l'exercice	290 697	290 697
Solde à la fin de l'exercice	6 508 913	6 218 216
	4 110 713	4 401 410
13 - DETTE À LONG TERME	2023	2022
	\$	\$
Fonds d'administration Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt		
jusqu'au 31 décembre 2023	40 000	40 000
Tranche échéant à moins de un an	40 000	
_	-	40 000

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre de produits d'apport.

14 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 38 000 \$ du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour les acquisitions d'immobilisations corporelles. De plus, un montant de 131 000 \$ du fonds d'administration a été affecté au fonds de création afin de soutenir le développement futur de l'organisme. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

au 31 mars 2023

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les comptes épargne portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENT

La société s'est engagée, d'après un contrat à long terme pour l'utilisation d'une licence pour un logiciel comptable, à verser une somme de 116 185 \$. Ce contrat vient à échéance en novembre 2027.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 25 364 \$ de 2024 à 2027 et à 14 729 \$ en 2028.

Musée de la nature et des sciences inc. Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

PRODUITS ET CHARGES - FONDS D'ADMINISTRATION - MAISON DE L'EAU

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	166 222	156 741
Boutique	5 655	8 175
Services d'animation	969	2 165
Dons	120	
	172 966	167 081
Charges		
Rémunération et charges sociales	63 075	45 058
Entretien, réparations et bonifications des expositions	47 613	53 583
Publicité et promotion	20 004	
Honoraires professionnels	8 942	1 225
Services informatiques	6 948	3 953
Boutique	3 946	2 615
Entretien et réparations	2 546	121
Services de paie et frais bancaires	1 517	1 411
Frais de bureau	1 083	2 405
Assurances	805	436
Déplacements, représentation et reconnaissance	621	178
Abonnements et cotisations	520	544
Télécommunications	192	349
Taxes et permis	136	65
	157 948	111 943
Excédent des produits par rapport aux charges	15 018	55 138